

vie. Les âmes vous comprendront, vous suivront, et à votre parole et sur vos pas elles iront adorer Celui qui, manifesté autrefois aux Mages, reste dans le Tabernacle pour y recevoir tous ceux dont les saints rois n'étaient que les prémices.



Au Congrès de Montréal.

Le Décret "*Quam Singulari.*"⁽¹⁾

Eminentissimes Seigneurs,
Messeigneurs,
Mesdames, Messieurs,

C'est la gloire de nos Congrès eucharistiques d'être restés vierges de toute erreur et d'avoir toujours fait écho à la parole du Souverain Pontife, l'écho le plus fidèle, le plus sincère, le plus immédiat, le plus joyeux. Or, cette parole vient de se faire entendre ces jours derniers dans le Décret *Quam singulari Christus amore*, Décret par lequel Sa Sainteté Pie X, admettant les petits enfants à la communion, fait écho aux paroles de Jésus : "Laissez les petits enfants venir à moi", comme si vingt siècles n'avaient point affaibli le retentissement de ces accents si doux et si touchants.

Il a paru bon à l'auguste autorité qui préside ce Congrès, à celui que Pie X a chargé d'une sorte de tournée pastorale à travers les peuples et les continents, et qu'on peut appeler le légat de l'Eucharistie, il lui a paru bon qu'en cette première assemblée générale d'un Congrès où, grâce à la foi irréductible du Canada et à l'intelligence et au zèle incomparable du grand archevêque de Montréal l'univers entier est représenté, ce Décret, qui s'adresse à l'univers, y fût mis en honneur, salué et acclamé!

Voilà pourquoi le moins digne d'en parler se lève; il n'a pour excuse que l'obéissance qui lui en fait un devoir à la fois très délicat, très grave et très doux.

(1) Rapport présenté à la première séance générale de Notre-Dame, par le T. R. P. Bailly, Supérieur des Assomptionnistes.